

Référentiel Interne d'Organisation de la Formation et de l'Evaluation (RIOFE)

**Equipier
Secours Routier
SPV**

SOMMAIRE

Table des matières

SOMMAIRE	2
LISTE DES DESTINATAIRES	3
CONCEPTION	3
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS	4
1. TEXTES DE REFERENCE	5
2. Référentiel Interne d'Organisation	6
2.1 Objectif de la formation :	6
2.2 Missions du cadre d'emploi :	6
2.3 Conditions d'accès à la formation :	6
2.4 Durée et déroulement de la formation :.....	6
2.5 Encadrement de la formation	7
2.6 Tableau activité/compétences/savoir-agir :.....	8
3. Référentiel Interne d'Evaluation	9
3.1 Modalités d'évaluation :.....	9
3.2 Déroulement de l'évaluation :	10
3.3 Commission d'attribution des Diplômes :.....	11
3.4 Gestion des ajournements :.....	11
3.5 Documents officiels et diplômes :.....	11
4. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES	12
4.1 Blocs de compétences.....	12
4.2 Grille d'évaluation :	13
4.3 Chronogrammes et MSP/APP emblématiques	15
4.4 Modèle du diplôme :.....	17

LISTE DES DESTINATAIRES

DIFFUSION INTERNE		
	Pour action (papier)	Pour information (mail)
Directeur départemental		X
Directeur départemental adjoint		X
Chefs de pôle		X
Médecin-chef		X
Chefs de groupement		X
Chefs de centre		X
Équipes pédagogiques	X	
Concepteurs		X
GFS état-major et groupements territoriaux	X	
INTRASDIS		X
ENASIS		X

DIFFUSION EXTERNE

	Pour action	Pour information
NEANT		

CONCEPTION

Rédaction :

- LTN LEBLANC Philippe, adjoint au chef de service Formation aux Emplois Opérationnels et d'Encadrement (FEMOPE), référent formation secours routier

Validation :

- Comité pédagogique : Lcl MAURIN, Cdt GONSOLIN, Cdt GRIGNON, Cne GUILLAN, Ach HUDE
- Chef groupement formation sport : Lcl B. MAURIN
- Instances : 14 octobre 2024

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Date	Page	Objet
Septembre 2020		Création du document
Septembre 2021		Modification de la composition de l'équipe pédagogique
Septembre 2024		Refonte du document

1. TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté relatif à la formation des sapeurs-pompiers du 22 août 2019 ;
- Référentiel national d'activités et de compétences d'équipier de sapeur-pompier volontaire ;
- Référentiel national d'évaluation d'équipier de sapeur-pompier volontaire ;
- Règlement formation SDIS 26 en vigueur

2. Référentiel Interne d'Organisation

2.1 Objectif de la formation :

L'objectif de la formation est de former des SPP et SPV à l'emploi opérationnel/aux activités opérationnelles d'équipier d'un véhicule secours routier (EQ SR), quelle que soit leur dotation véhicules : Véhicule Secours Routier Léger (VSRL), Véhicule Secours Routier Moyen (VSRM), Fourgon Pompe Tonne Secours Routier (FPTSR) Véhicule Tout Usage et de SECurité (VTUSEC) abordage.

2.2 Missions du cadre d'emploi :

L'équipier SR intervient au sein d'une équipe de secours routier. Il assure le balisage et la protection d'un accident routier, désincarcère et participe à l'extraction de la ou des victimes.

2.3 Conditions d'accès à la formation :

L'apprenant doit :

- être sapeur-pompier professionnel ou volontaire
- être équipier SSUAP et équipier incendie/PPBE
- avoir suivi la formation « sécurité voirie et balisage » et à jour de FMPA
- être affecté dans un centre de secours disposant d'un engin secours routier
- être apte médicalement et à jour des ICP depuis moins de 12 mois.

Le formateur doit être :

- sapeur-pompier professionnel ou volontaire
- à minima formateur-accompagnateur (FOR ACC) sur liste d'aptitude
- chef d'agrès une équipe SR
- apte médicalement et à jour des ICP depuis moins de 12 mois.

Pour finir, il peut être dérogé à ces qualifications, si les besoins de formation laissent apparaître un besoin ponctuel d'un intervenant dans un domaine d'expertise ou de spécialité prévu dans le chronogramme (ex : hygiène et sécurité).

2.4 Durée et déroulement de la formation :

Le volume horaire total est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction de la progression des apprenants. La durée de leur formation est estimée à 27 heures, non consécutives.

La formation s'organise autour de 2 phases :

- **Une phase de formation obligatoire en FOAD avant la formation en présentiel.**

Son volume, estimé à 2 heures, dépendra de l'avancement de l'apprenant.

Elle intervient sous la forme d'une formation ouverte à distance (FOAD) certificative.

- **Une phase de formation en présentiel**

La formation de « **équipier secours routiers** » comprend 23 heures (hors forfait déplacement) sur 3 journées de MSP comprenant une manœuvre de nuit de 2 heures.

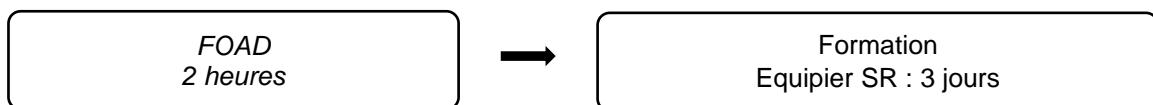
Selon les besoins du service, cette formation d'équipier SR peut être organisée, en mode intégré, conjointement avec une formation de chef d'agrès SR. Les modalités administratives restent inchangées à l'exception des ratios apprenants/formateurs.

Durant la formation, les mises en situation professionnelle (MSP) représentent plus de 75% du temps de formation.

Les MSP sont construites de façon à assembler les éléments de compétences permettant de tenir l'activité. Les autres temps sont consacrés à la mise en œuvre d'atelier de pédagogie personnalisée (APP) :

- Cours présentiels ou dématérialisés, plateforme formation ;
- Travaux en sous-groupes ;
- Recherches et/ou travaux personnels ;
- Temps d'échanges en entretien individuel ou collectif, réflexion personnelle et collective, diagnostique, auto-évaluation, auto-évaluation accompagnée et évaluation certificative ;

Le niveau de difficulté des MSP est adapté de manière individuelle aux zones proximales de développement des apprenants ainsi qu'à leur environnement professionnel. Ce niveau est augmenté progressivement jusqu'à ce que l'apprenant participe, en autonomie, au développement et au maintien des compétences individuelles et collectives au sein de son unité.



2.5 Encadrement de la formation

- Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée à minima d'un formateur accompagnateur chef d'agrès une équipe en secours routiers et idéalement identifié comme formateur fidélisé en SR auprès du GFS.

Le responsable pédagogique est un RP fidélisé relevant pool SSUAP2.

L'équipe doit disposer à minima d'un FPS à jour de formation continue.

Le nombre de formateurs est dimensionné selon l'effectif des apprenants à raison d'un formateur pour 3 à 4 apprenants.

- Apprenants

L'effectif d'apprenants est de 12 pour la formation exclusive aux équipiers SR, et de 5 pour la formation intégrée à un chef d'agrès à une équipe SR.

La formation peut être annulée si le nombre de apprenants est inférieur à 6 pour le stage exclusif. L'organisateur de la formation devra faire valider toute décision d'annulation par son supérieur hiérarchique et en concertation avec le chef GFS.

- Tableau de synthèse

Format du stage	Apprenants	RP / FORMATEURS	Assistants	Véhicules SP	Besoin optimal en VL épaves
EQ SR distinct	12 apprenants EQ	1 RP fidélisé du pool SSUAP2 + 2 formateurs FORACC* et CA SR (idéalement formateur fidélisé) <small>* le 2^{ème} formateur peut être ACCPRO ou apprenant ACCPRO</small>	2 plastrons + 1 assistant chariot élévateur/VPV avec autorisation annuelle du DDSIS pour conduite	2 VSSUAP 2 moyens SR 2 VSEC 1 VPV	9 mini/12 maxi + 1 chariot élévateur
EQ/CA SR intégré	5 apprenants EQ (et 3 apprenants CA SR)	1 RP fidélisé du pool SSUAP2 + 2 formateurs FORACC (idéalement formateur fidélisé) + 1 ISP FPS	2 plastrons + 1 assistant chariot élévateur avec autorisation annuelle du DDSIS pour conduite	1 VSSUAP 1 moyen SR 1 VSEC 1 VPV 1 KANGOO ZE 1 YARIS hybride	7 mini/9 maxi + 1 chariot élévateur

Afin de faciliter la mise en œuvre de la formation dans ces différentes parties, il est également prévu l'aide d'un infirmier désigné par l'infirmière de chefferie et d'assistants, notamment d'un logisticien titulaire d'une autorisation annuelle de conduite du DDSIS et de plastrons.

2.6 Tableau activité/compétences/savoir-agir :

L'équipe pédagogique est libre d'organiser son stage en fonction des compétences des apprenants et de leurs évolutions.

Les tableaux ci-dessous présentent l'ensemble des activités exercées par les équipiers SR, avec les éléments ci-dessous à développer :

- activités,
- compétences,
- savoir-agir.

Ils sont complétés et précisés par le déroulé logique de la formation sous la forme d'un chronogramme, intégrant les phases de distanciel et de présentiel,

3. Référentiel Interne d'Evaluation

La logique de développement des compétences se centre sur l'apprenant et sur sa capacité à mobiliser des ressources internes et externes, les trier, les hiérarchiser, les coordonner, pour mener à bien les missions qui lui sont confiées.

La formation d'EQ SR est certificative.

La certification (acte administratif réalisé par la commission d'attribution des diplômes) se base sur la synthèse des évaluations réalisées par l'équipe pédagogique pendant la formation :

- évaluations diagnostiques (si réalisées),
- autoévaluations accompagnées,
- évaluations formatives critériées,
- évaluation sommative et certificative (synthèse des évaluations ci-dessus).

3.1 Modalités d'évaluation :

La formation fait l'objet d'évaluations formatives, dont des auto-évaluations accompagnées (l'apprenant accompagné du formateur réalise sa propre évaluation), tout au long de la formation.

L'auto-évaluation accompagnée offre une double focale dans le champ du développement des compétences :

- la capacité de l'apprenant à activer et articuler ses ressources,
- la résolution du problème rencontré.

Cette pratique évaluative élargit le champ d'implication de l'apprenant dans la formation. En plus d'être acteur de sa formation, l'apprenant est :

- évaluateur de ses capacités,
- développeur de sa confiance,
- diagnostiqueur de sa pratique,
- auteur de son autonomisation.

Les mesures se réalisent sur la base de critère(s) et/ou d'indicateur(s).

Les critères permettent de caractériser les actions. Ils peuvent se classer par catégories :

- qualité : exactitude, précision, rigueur ...
- process : adéquation, adaptation ...
- normes : connaissance, respect, conformité ...
- comportementaux : autonomie, initiative, aptitude, rapidité, cohérence, pertinence ...

Les indicateurs sont des informations mesurables et comparables (temps d'exécution, quantité).

Les modalités d'évaluation doivent, dès le début de la formation, être portées à la connaissance de l'apprenant, afin de l'associer au processus.

Le livret individuel **de suivi de l'apprenant** recense les résultats de chaque évaluation formative et permet au apprenant et à l'équipe pédagogique de disposer d'une traçabilité disponible en tout temps.

Lorsque l'apprenant n'a pas encore acquis les capacités, les éléments d'appréciation spécifient les axes de progression pour l'amener à l'acquisition. Les appréciations sont portées tant sur les habiletés, les attitudes que sur les connaissances précisées dans le référentiel interne de formation.

La MSP permet d'évaluer les habiletés et les attitudes.

Le niveau de connaissances est appréhendé soit au travers des mises en situation, soit au travers d'un échange oral ou d'un écrit.

En fin de formation, les éléments sont reportés sur **le livret individuel de certification** et doivent pour chacune des compétences signifier que la compétence est soit :

- « ACQUISE »
- « EN COURS D'ACQUISITION »
- « NON ACQUISE »

3.2 Déroulement de l'évaluation :

L'évaluation permet de mesurer ou d'apprécier, à l'aide de critères adaptés, l'atteinte par l'apprenant, d'un niveau de compétences pour assurer une mission donnée.

Elle est organisée comme suit :

Évaluation	Chef d'agrès une équipe SR – CA SR
Évaluateur	Équipe pédagogique
Évaluation	Certificative
Supports	Livret individuel de suivi + livret individuel de certification
<i>La certification est réalisée à l'issue du parcours par la commission d'attribution des diplômes</i>	

3.3

Commission d'attribution des Diplômes :

La certification est un acte administratif réalisé par une commission qui vise à certifier que le niveau requis dans le référentiel interne d'évaluation est atteint.

La délivrance de la certification est assurée par le directeur de l'organisme de formation, après délibération d'une commission qui analyse la conformité de l'organisation de la formation et les résultats des évaluations fournies par l'équipe pédagogique.

La commission se compose des membres suivants (sans cumul de fonctions) :

- le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, président
- le responsable pédagogique de l'action de la formation, rapporteur
- un officier de sapeur-pompier volontaire
- un caporal de sapeur-pompier.

3.4 Gestion des ajournements :

En cas de non-réussite, constatée par la commission compétente, l'apprenant se voit attribuer un plan d'action. A l'issue et dans un délai maximum d'un an, le résultat de ce plan d'action devra être signé du responsable pédagogique fidélisé, du chef de centre de l'apprenant et porté à la connaissance de l'organisateur de formation du Groupement Formation et Sport.

En cas de nouvel échec, constaté par la commission compétente, l'apprenant doit alors suivre à nouveau la totalité de la formation et valider les compétences non acquises.

3.5 Documents officiels et diplômes :

Le sapeur-pompier ayant validé la formation de chef d'agrès une équipe SR, après décision de la commission ad hoc, se voit délivrer, par le directeur de l'organisateur de la formation, un diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire avec l'activité « secours routier » cochée.

4. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

1.1 Blocs de compétences

Compétences dans le domaine d'activités SR

ACTIVITÉS / Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
6. Intervenir au sein d'une équipe de secours routier	Assurer le balisage et la protection d'un accident routier
	Désincarcérer une victime
	Participer à l'extraction de la victime

Compétences transversales

Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
A. S'impliquer dans son activité	Développer la réflexivité
	Engager une démarche de développement permanent
	Comprendre et rédiger des écrits
	Exercer en qualité d'acteur du service public
	Diffuser la culture du service public
B. Agir au sein d'un collectif	S'intégrer au sein du collectif
	Travailler avec et pour le collectif
	Echanger et partager les informations
C. Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels	Contrôler les matériels et véhicules
	Reconditionner les équipements, matériels et véhicules

4.2 Grille d'évaluation :

Compétences dans le domaine d'activité du secours routier

Activités	Compétences	Savoir-agir	A	ECA	NA
Intervenir au sein d'une équipe de secours routier	Assurer le balisage et la protection	Mettre en œuvre les mesures de sécurité adaptées à la protection du site de l'accident routier			
		Réaliser le calage conformément aux ordres donnés			
		Assurer la protection incendie conformément aux ordres donnés			
	Désincarcérer une victime	Préparer les matériels de désincarcération demandés			
		Protéger les impliqués et intervenants des effets de la désincarcération			
		Assurer la désincarcération demandée			
	Participer à l'extraction de la victime	Coopérer à l'extraction de la victime			
		Coopérer avec les personnels du VSAV, le personnels médical et paramédical			

N. B. : l'ensemble des compétences doivent être acquises (cases grises). Une seule compétence non acquise ou en cours d'acquisition entraîne la non-validation de l'apprenant

Compétences Transversales

Activités	Compétences	Savoir-agir	A	ECA	NA
A. S'impliquer dans son activité	Développer la réflexivité	Autoévaluer ses compétences et ses connaissances			
		Identifier les axes d'amélioration à développer			
	Engager une démarche de développement permanent	Développer ses compétences et ses connaissances			
		Rechercher les sources ou les personnes ressources pour améliorer ses compétences et ses connaissances			
	Comprendre et rédiger des écrits	Utiliser les moyens de communication à disposition			
		Comprendre les documents écrits			
		Élaborer des écrits			
	Exercer en qualité d'acteur du service public	Agir conformément aux missions du service public			
		Se comporter avec l'usager conformément aux valeurs du service public			
	Diffuser la culture du service public	Mesurer les limites d'actions de l'engagement citoyen			
		Diffuser et partager les limites d'actions de la mission du SIS			
B. Agir au sein d'un collectif	S'intégrer au sein du collectif	Analyser les forces et les faiblesses du collectif			
		Développer la notion de collectif			
	Travailler avec et pour le collectif	Partager l'intérêt commun			
		Favoriser la bienveillance			
	Échanger et partager les informations	Échanger avec bienveillance et attention			
		Partager en s'assurant d'être compris			
		Agir dans le cadre de sa mission de service public			
		Rendre compte des situations rencontrées			
C. Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, des véhicules et des matériels	Contrôler les matériels et véhicules	Analyser l'état et le fonctionnement des matériels et des véhicules avant et durant l'intervention			
		Contrôler après l'intervention l'état et le fonctionnement des équipements, des matériels et des véhicules			
		Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement			
	Reconditionner les équipements, les matériels et les véhicules	Rendre opérationnels les équipements, les matériels et les véhicules			
		Signaler les équipements, les matériels et les véhicules défectueux			

N. B. : l'ensemble de ces compétences transversales peuvent être acquises, en cours d'acquisition ou non acquise sans entraîner de non-validation de l'apprenant

De plus, l'ensemble des techniques devront avoir été vues ou réalisées par l'apprenant et notifiées sur la fiche de suivi de technicité du livret de suivi.

4.3 Chronogrammes et MSP/APP emblématiques

FOAD :

- Documentations (GODR SDIS 86,...)
- Sécurisation des intervenants sur les routes (PISIR 26)

CHRONOGRAMMES INDICATIFS et MSP emblématiques :

CHRONOGRAMME EQUIPIER SR (NON INTEGRÉ)				
AVANT LA FORMATION	PENDANT LA FORMATION			APRES LA FORMATION
PISIR OBLIGATOIRE FOAD via ENASIS :  Découverte MGO SR (= 5S et 5i dans GODR) Notion de VEA (= véhicules hybrides + GODR)	MATIN	J1 ACCUEIL Vérification réalisation FOAD + émergence des besoins APP (en plénière) : MGO SR (5S et 5i) APP (en 2 sous-groupes) : inventaires des engins du stage EPI en SR MSP (en 2 sous-groupes, parties de victime sans césarisation) blessé LEGER avec utilisation ACT et blessé GRAVE avec utilisation BOA	J2 MSP et APP (en 2 sous-à partir d'un VL sur le côté) : calage, accès, extraction technique de la charnière utilisation de la scie sabre	J3 et APP (en plénière, sans césarisation) notion de SR lourd et extraction de victimes d'un PL
			MSP et APP (en 2 sous-à partir d'un VL sur le toit) : calage, accès, extraction	et APP (en plénière avec césarisation) calage complexe utilisation sangles à cliquet TIRFOR nes (ATTENTION, pas pour relevage cold)
TUTORAT EN CS :  Révisions techniques SSUAP (bilan MARCHE ***) Inventaire de son moyen SR (appellation et fonctionnement des matériels)	APRÈS-MIDI	MSP et APP (en 2 sous-groupes, à partir d'un VL sur ses roues) : création d'accès à la victime gestion du verre calage simple : 4 (minimum) ou 5 points ouvertures portières ouverture coffre recréation d'espace (= crossraming) écrasement banquette 1/2 dépavillonnage dépavillonnage	MSP et APP (en 2 sous-à partir d'un VL sur ses roues) : baie latérale épave 3 portes (ou si épave avec porte coulissante) relevage tableau de bord (vêtements, gestion des pédales 2 épaves	COMMISSION D'ATTRIBUTION DES DIPLOMES  Nettoyage et inventaire des engins du stage ATTENTION : présence obligatoire d'un formateur du stage!
			Temps d'échange individuel MSP DE SYNTHÈSE NOCTURNE avec éclairage 2 épaves	TUTORAT en CS :  Suivi des compétences en CS par un tuteur ACC PRO à partir du livret de suivi des compétences du stagiaire FMPA en CIS

CHRONOGRAMME EQUIPIER ET CHEF D'AGRES SR (INTEGRÉ)																				
AVANT LA FORMATION	PENDANT LA FORMATION			APRÈS LA FORMATION																
<p>PISIR OBLIGATOIRE POUR EQ ET CA et 1/2 JOURNÉE DE TECHNICIETE SR OBLIGATOIRE POUR LES CA</p> <p>CA Révisions du PISIR 26 Révisions MGO SR (= 5S et 5i du GODR SDIS Le SMES Notion de VEA (= véhicules hydrogène, hybrides, Mise en situation théorique</p> <p>EQ Découverte MGO SR (= 5S et 5i dans GODR révision de VEA (= véhicules hybrides + GODR SDIS &</p> <p>TUTORAT EN CS  CA et EQ Révisions techniques SSUAP (bilan MARCHE Inventaire de son moyen SR (appellation et fonctionnement des matériaux)</p>	MATIN	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center; padding: 5px;">J1</td> <td style="width: 33%; text-align: center; padding: 5px;">J2</td> <td style="width: 33%; text-align: center; padding: 5px;">J3</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">ACCUEIL Vérification FOAD EQ Correction mise en situation théorique ENASIS (dont MGO SR) +</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">APP POUR CA SB (SOUS-URGENCE) Traumatologie en SR USmP</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">MSP et APP pour CA et EQ SB (à partir d'un VL sur ses roues) : création d'accès à la victime gestion du verre calage simple : 4 (minimum) ou 5 points ouvertures portières ouverture coffre recréation d'espace (= crossraming) écrasement banquette 1/2 dépavillonnage dépavillonnage</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">APP (en 2 sous-groupes) : inventaires des engins du stage EPI en SR</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">7 à 2 épaves</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">MSP et APP (jusqu'au calage sans césarisation) : AVP dans sens de circulation avec VEA AVP dans sens inverse de circulation AVP dans un rond-point AVP dans un virage AVP sur voie rapide</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">MSP et APP pour CA et EQ SB (plan d'urgence) : Utilisation des FAD et charte graphique Ouverture portière et sortie oblique conducteur/passager Ouverture coffre, écrasement banquette sortie longitudinale recréation d'espace (= crossraming)</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">1 à 2 épaves</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">B.: lors de ces MSP, réaliser au moins 1 sortie blessé léger (ACT) 1 sortie blessé grave (boa) <i>Kangoo ou Yaris</i></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">MSP DE SYNTHÈSE NOCTURNE avec éclairage</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">2 épaves</td> <td></td> </tr> </table>	J1	J2	J3	ACCUEIL Vérification FOAD EQ Correction mise en situation théorique ENASIS (dont MGO SR) +	APP POUR CA SB (SOUS-URGENCE) Traumatologie en SR USmP	MSP et APP pour CA et EQ SB (à partir d'un VL sur ses roues) : création d'accès à la victime gestion du verre calage simple : 4 (minimum) ou 5 points ouvertures portières ouverture coffre recréation d'espace (= crossraming) écrasement banquette 1/2 dépavillonnage dépavillonnage	APP (en 2 sous-groupes) : inventaires des engins du stage EPI en SR		7 à 2 épaves	MSP et APP (jusqu'au calage sans césarisation) : AVP dans sens de circulation avec VEA AVP dans sens inverse de circulation AVP dans un rond-point AVP dans un virage AVP sur voie rapide	MSP et APP pour CA et EQ SB (plan d'urgence) : Utilisation des FAD et charte graphique Ouverture portière et sortie oblique conducteur/passager Ouverture coffre, écrasement banquette sortie longitudinale recréation d'espace (= crossraming)	1 à 2 épaves	B.: lors de ces MSP, réaliser au moins 1 sortie blessé léger (ACT) 1 sortie blessé grave (boa) <i>Kangoo ou Yaris</i>	MSP DE SYNTHÈSE NOCTURNE avec éclairage	2 épaves		MSP et APP pour CA et EQ SB (urgence et plan complet avec césari VL sur le toit) calage, accès et extraction VL sur le côté calage, accès et extraction charnière, scie sabre 2 épaves	COMMISSION D'ATTRIBUTION DES DIPLOMES. 
J1	J2	J3																		
ACCUEIL Vérification FOAD EQ Correction mise en situation théorique ENASIS (dont MGO SR) +	APP POUR CA SB (SOUS-URGENCE) Traumatologie en SR USmP	MSP et APP pour CA et EQ SB (à partir d'un VL sur ses roues) : création d'accès à la victime gestion du verre calage simple : 4 (minimum) ou 5 points ouvertures portières ouverture coffre recréation d'espace (= crossraming) écrasement banquette 1/2 dépavillonnage dépavillonnage																		
APP (en 2 sous-groupes) : inventaires des engins du stage EPI en SR		7 à 2 épaves																		
MSP et APP (jusqu'au calage sans césarisation) : AVP dans sens de circulation avec VEA AVP dans sens inverse de circulation AVP dans un rond-point AVP dans un virage AVP sur voie rapide	MSP et APP pour CA et EQ SB (plan d'urgence) : Utilisation des FAD et charte graphique Ouverture portière et sortie oblique conducteur/passager Ouverture coffre, écrasement banquette sortie longitudinale recréation d'espace (= crossraming)	1 à 2 épaves																		
B.: lors de ces MSP, réaliser au moins 1 sortie blessé léger (ACT) 1 sortie blessé grave (boa) <i>Kangoo ou Yaris</i>	MSP DE SYNTHÈSE NOCTURNE avec éclairage	2 épaves																		
	APRÈS-MIDI			<p>TUTORAT en CS : </p> <p>Nettoyage et inventaire des engins du stage ATTENTION: présence obligatoire d'un formateur du stage!</p> <p>Temps d'échange individuel</p> <p>Colloque</p> <p>Suivi des compétences en CS par un tuteur ACC PRO à partir du livret de suivi des compétences du stagiaire</p> <p>FMPA en CIS</p>																

4.4 Modèle du diplôme :

Logo de l'organisme de formation

Equipier

Vu l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires,
Vu le référentiel national d'activités et de compétences de l'équipier de sapeur-pompier volontaire,
Vu le procès-verbal de la commission d'attribution en date du déclarant que
M. né(e) le dispose des compétences définies dans le référentiel national
d'activités et de compétences d'équipier - sapeur-pompier volontaire pour les domaines d'activités suivants :

Activité(s) de : [cocher la case du(des) module(s) validé(s) et rayer le(s) module(s) non validé(s)]

 Incendie – Secours d'urgence à personne – Secours routier - Opération diverses

Délivré à M. le présent diplôme.

Fait à le

Le (directeur de l'organisme de formation/ Nom-Prénom-fonction)**Nom de l'organisme de formation – Equipier SPV – Année – N°XY**

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES